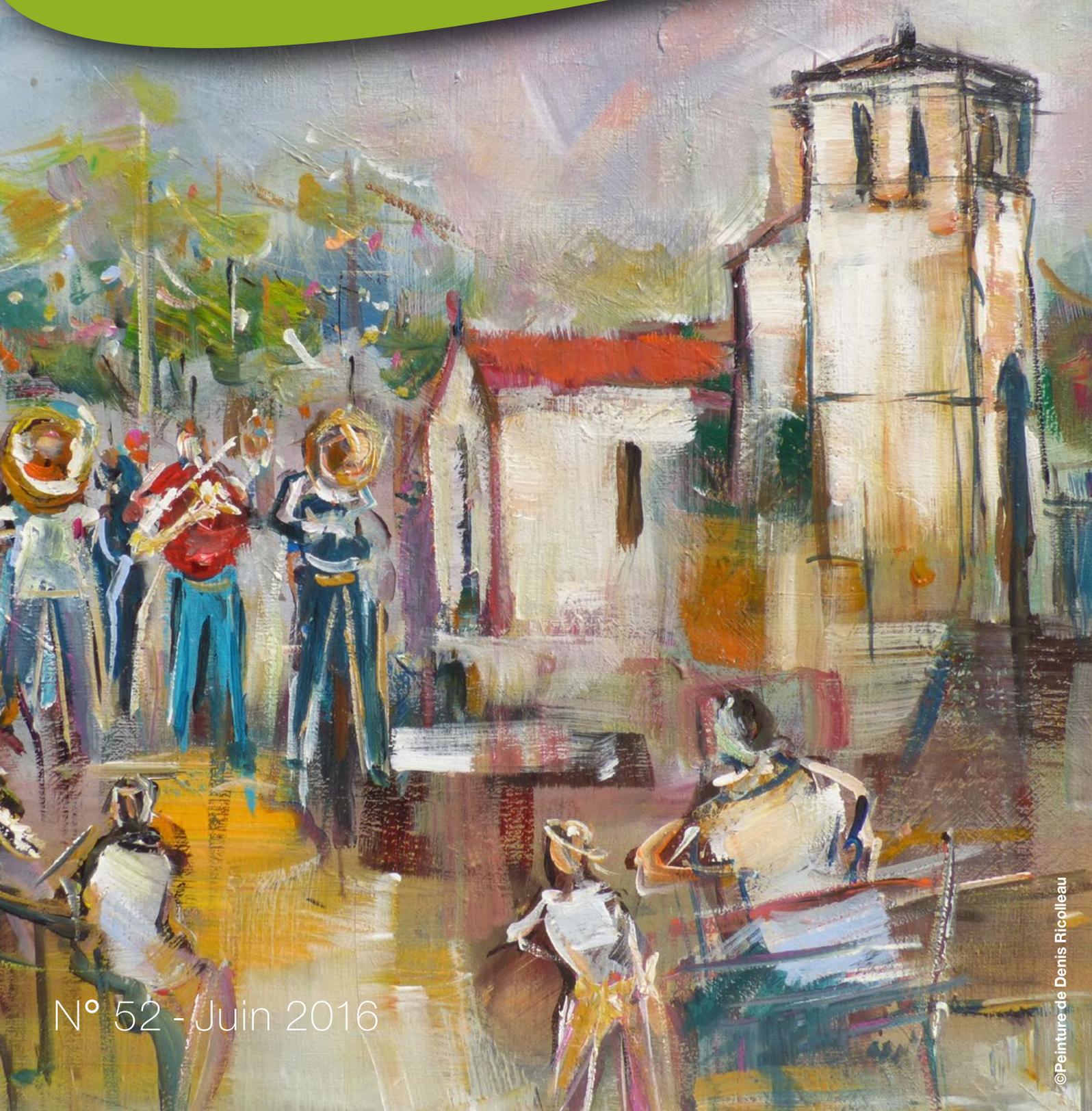


Vivre à



THORIGNY

BULLETIN COMMUNAL



N° 52 - Juin 2016



VIE MUNICIPALE

Édito



Thorigny accueille !

Notre commune se veut accueillante et nous la voulons accueillante pour que chacun puisse y vivre, y respirer, y travailler, et également pouvoir s'y détendre, suivant ses passions et ses centres d'intérêts.

Durant l'année écoulée, les associations de la Commune, dans leurs diversités, ont cultivé

l'initiative, pour nous faire découvrir leur travail, leurs passions, et mettre en valeur les talents thorignais ou ceux des alentours.

Avec le théâtre, le concours de chants, en passant par l'Expo de la Saint Denis avec CAP, les fêtes des écoles, nous vivons un panel diversifié d'activités, complété par la fête organisée autour du téléthon.

A ces fêtes ponctuelles s'ajoutent toutes celles qui se vivent de façon récurrente au cours de l'année, avec les sportifs (foot, tennis, boules, billard, courses...) et autour de la culture avec la bibliothèque.

Nous avons aussi l'occasion de vivre deux événements de sport mécanique (moto, auto) et la course cycliste qui drainent chez nous, des milliers de spectateurs qui font à ces occasions, la connaissance de notre commune.

Cette année, un événement nouveau permettra d'intensifier l'animation communale : la Fête de la musique le 24 juin et le début du « sentier pédestre, ludique et culturel » autour du bourg de Thorigny pour une ouverture en 2017.

Pour permettre de développer l'accueil de la

commune et son rayonnement, la reconstruction de la salle polyvalente qui suit son cours, sera à n'en pas douter, un élément supplémentaire pour cet accueil (congrès, concert et toute autre animation ...).

Nous voulons développer tout ce qui permet à notre jeunesse d'avoir l'envie de vivre à Thorigny ; foyer des jeunes, sports associés avec nos voisins, et nous avons engagé toute une démarche pour permettre l'accession au logement locatif ou à des terrains constructibles à prix raisonnable.

A l'heure où la relation s'accroît, se densifie, avec la Roche-Sur-Yon Agglomération, j'insiste sur le fait que nous sommes qu'à moins de 20 minutes d'une panoplie d'activités culturelles, sportives et cinématographiques.

C'est une chance supplémentaire pour toutes les générations, et les transports en commun mis en place récemment en facilitent l'accès.

C'est cela la « ville à la Campagne » que nous développons pour accompagner « le bien vivre et le bien être » à Thorigny

Luc Guyau

La Roche-Sur-Yon Agglomération



La Roche-Sur-Yon Agglomération est notre lieu de vie quotidienne. Nous sommes près de 100 000 habitants et nous avons en matière économique un rôle à jouer pour l'ensemble de la Vendée, avec plus de 25 % de l'emploi du Département.

Nous sommes au cœur de la Vendée, nous devons en être le « cœur », en relation avec toutes les zones de vie environnantes.

Notre dynamisme se matérialise par l'accueil dans les ZAE (Zones d'Activités Économiques) et les moyens pour les rendre vivantes et dynamiques.

L'entretien des voies, l'accès par le ferroviaire, ou l'aérodrome, doivent nous permettre d'accueillir des entreprises dans des secteurs d'avenir (robotique, numérique...) en lien avec l'innovation, la re-

cherche et l'enseignement supérieur.

Une Agglo équilibrée, c'est aussi le souci des solidarités dans l'emploi, les transports, la formation et l'accompagnement des « Aînés », de l'enfance, de la jeunesse et des handicapés sous toutes ses formes, et le développement du tourisme.

Une Agglo maîtrisée, c'est aussi une mutualisation de nos équipements dans tous les domaines afin que tous en bénéficient et ce à moindre coût.

Seuls, nous ne pouvons pas relever ces défis car ils nécessitent une communauté d'engagements financiers et budgétaires, pour appréhender de façon dynamique l'avenir.

Bien sûr, d'autres sujets doivent être développés et accompagnés tels que : la maîtrise de l'eau, des déchets, de l'en-

vironnement et l'aménagement du territoire. Un territoire aggloyonnais équilibré est notre objectif !

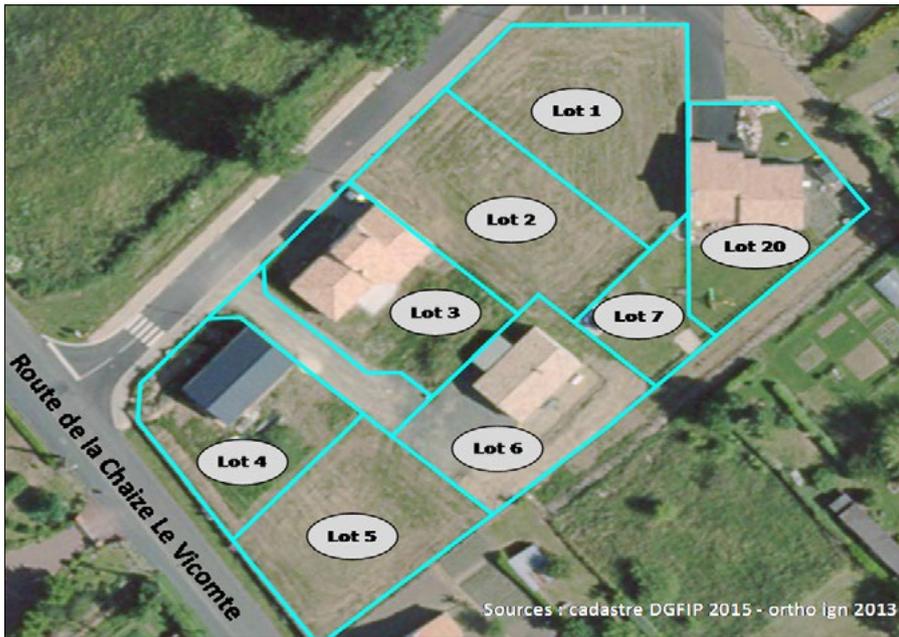
Pour réaliser une communauté où tous les aggloyonnais se sentent à l'aise chez eux, il nous faut développer cet « espace communautaire » en vivant au-delà de la vie économique sociale, et en offrant une « culture commune » qui s'acquière en vivant dans les loisirs, la culture, le sport, et dans l'organisation d'événements communs, qui permettent de mieux se connaître, de s'apprécier et ainsi de partager un vrai « Esprit Agglo-Yonnais ».

VIE MUNICIPALE

Séances du conseil municipal



Les comptes rendus sont également consultables sur le site de la commune et en mairie



Vue aérienne du lotissement «Le sarment»

CADRE DE VIE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Conseil municipal du 18/01/2016

• Acquisition du bien appartenant à M. Didier DESCHAMPS,

M. Didier DESCHAMPS a donné son accord concernant la vente à la Commune, pour un montant de 55 000 €, des parcelles référencées section AB n°425 ; 515 ; 516 ; 517 ; 644 et 646 d'une superficie totale de 1 359 m². Celles-ci sont situées en zone constructible. Cette décision est à ce jour en attente de nouvelles négociations.

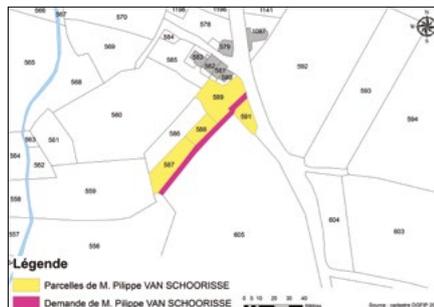
• Modificatif n°1 du règlement du lotissement « Le Sarment »

Le règlement du lotissement du « Sarment » va être modifié pour permettre la construction par Vendée Habitat d'un logement T4 (3 chambres) sur le lot n°2 et de deux logements T3 (2 chambres) sur le lot n°1. Chaque logement disposera d'un garage et d'un jardin privatif. Pour cela la commune cède les lots 1 et 2 en l'état à Vendée Habitat au prix de 10 000 € HT par logement, soit 30 000 € HT. Les frais notariés seront à la charge de Vendée Habitat.

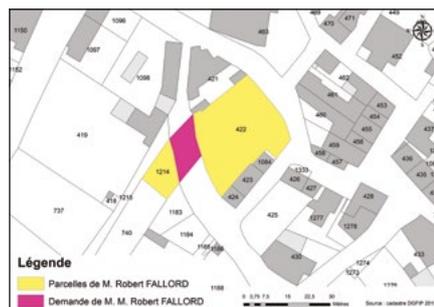
• Demandes d'acquisition de tronçons de chemins communaux

Plusieurs demandes écrites concernant l'achat de tronçons de chemins

communaux dans deux villages ont été faites en mairie. Une enquête publique est nécessaire pour chacune des demandes. Les frais consécutifs à ces aliénations seront à la charge des acquéreurs.



La Villonnière : Demande de M. Philippe VAN SCHOORISSE, 12 La Villonnière

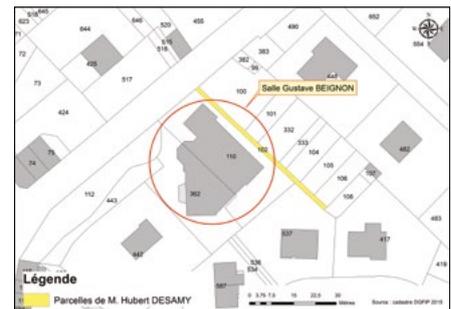


La Métrière : Demandes de M. Robert FALLORD et de M. et Mme Guy JAULON, 34 et 33 La Métrière.

Conseil municipal du 07/03/2016

• Acquisition d'une parcelle appartenant à M. DESAMY Hubert

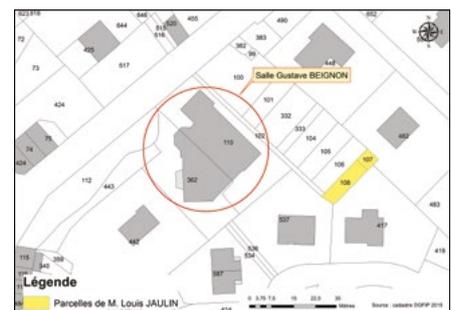
M. Hubert DESAMY a décidé de céder sa parcelle AB 102 (73 m²) pour l'euro symbolique (1 €). Cette parcelle est située entre la salle polyvalente et le parking près de la salle de spectacle. Les frais d'acte seront à la charge de la commune.



Acquisition Parcelles appartenant à M. Hubert DESAMY

• Acquisition de deux parcelles, appartenant à M. Louis JAULIN

M. Louis JAULIN, a accepté de vendre pour 10 € le m² ses parcelles cadastrées section AB n°107 (29 m²) et 108 (89 m²) situées après le terrain appartenant à la commune en prolongement du parking près de la salle de spectacle. Les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de la commune.



Acquisition Parcelles appartenant à M. Louis JAULIN

• Modification du règlement du « Sarment »

Dans la suite du projet de construction de 3 logements sur les lots 1 et 2 du lotissement « le sarment » Vendée Habitat nous a proposé de regrouper les lots n°1 et n°2 et supprimer le caractère de mitoyenneté entre les lots n°2 et 3.

Vendée Habitat a pu intégrer les demandes formulées par les proprié-



VIE MUNICIPALE

Séances du conseil municipal

taires voisins, à savoir :

- Recul des constructions de 3 m par rapport à la limite séparative avec la parcelle (lot 3) ;
- Implantation du T4 RDC sur la limite Est ;
- Grillage + haie en clôture.

Cette solution reste conditionnée au regroupement des lots 1 et 2 afin de pouvoir s'affranchir des règles imposées en limite séparative entre les lots 1 et 2.

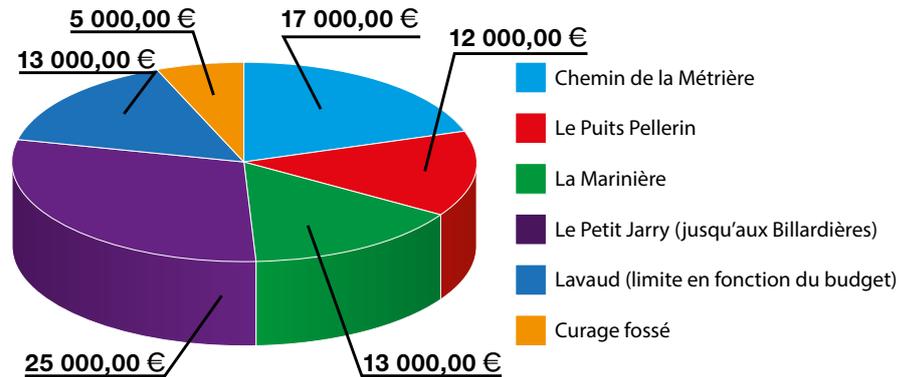
Les délibérations du 18 janvier 2015 sont donc annulées et remplacées par les nouvelles précisions et décisions suivantes : Considérant que le projet de construction de trois logements sur les lots n°1 et 2 seront regroupés et la mitoyenneté des maisons entre les lots n°2 et n°3 sera supprimée, il est nécessaire de modifier le règlement du lotissement.

• Demande de subvention « salle polyvalente Gustave BEIGNON » - soutien à l'investissement local

Au conseil municipal du 15 octobre 2015 le programme de la réhabilitation et de l'extension de la salle polyvalente et à celui du 8 février 2016 le plan de financement concernant la D.E.T.R ont été approuvés.

Cependant la loi de Finances 2016 a créé une dotation budgétaire de soutien à l'investissement des communes et EPCI à fiscalité propre d'un montant de 800 M € au niveau national.

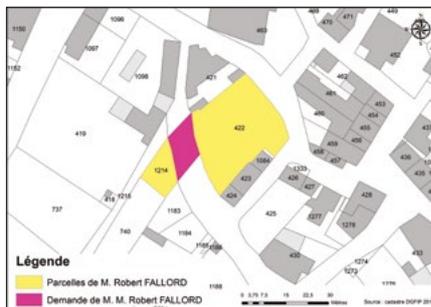
Les travaux de réhabilitation et d'extension de la salle polyvalente remplissent les conditions pour en bénéficier. Un dossier va donc être déposé auprès de la Préfecture.



• Travaux voirie année 2016

Pour l'année 2016, suite au passage de la commission voirie sur les voies communales, le programme voirie est arrêté pour un montant estimatif de 85 000 € T.T.C. (graphique ci-dessus)

L'entreprise Colas interviendra pour le réaménagement d'un parking de 10 places devant le Foyer des Jeunes, pour un montant de 9 050 € TTC.



Acquisition Parcelles appartenant à M. Simon JAULIN

Conseil municipal du 11/04/2016

• Acquisition d'une parcelle cadastrée appartenant à M. Simon JAULIN

Le Conseil Municipal a accepté l'acquisition de la parcelle cadastrée section AB n°105 (144 m²) appartenant à M. Simon JAULIN, au prix de 10 € le m² et d'ajouter 560 € pour la valeur patrimoniale concernant le puits soit un total de 2000 €. Les frais de notaire sont à la charge de la commune.

• Enquête publique à la Métrière et la Villonnaire, acquisition de tronçon de chemins

Les enquêtes publiques concernant les projets de déclassement en vue de l'aliénation de tronçon de voie communale au lieu-dit « La Métrière » se sont déroulées du 24 février 2016 au 9 mars 2016 inclus. Les enquêtes publiques ont donné lieu à un avis favorable du commissaire enquêteur.

• Enquête publique sur la commune de Bournezeau : avis sur la demande présentée par la Société Ferme Eolienne BOURNEZEAU

Le conseil municipal a donné un avis favorable à une demande de la Société Ferme Eolienne BOURNEZEAU.

Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences à la Mairie de Bournezeau entre le 4 avril 2016 et le 3 mai 2016.

• Agence de Services aux Collectivités Locales (SPL)

Renouvellement de la convention d'assistance technique de voirie.

Le Conseil Municipal, confie la mission relative à l'assistance technique de voirie pour un montant total de 2 100 € H.T. pour l'entretien et les réparations de la voirie, la programmation annuelle des travaux et la conduite des études durant la phase de réalisation et jusqu'à l'expiration



Extension du parking devant le foyer des jeunes

VIE MUNICIPALE

Séances du conseil municipal



de la garantie de parfait achèvement. Une nouvelle convention pour la commune est passée avec la SPL pour l'étude d'un cheminement doux le long de la RD 29 et une étude pour la réalisation d'un parking, le tout pour un montant négocié de 2 520 € T.T.C. Le conseil municipal reste libre d'engager ou non les travaux.

Conseil municipal du 02/05/2016

• Acquisition d'un véhicule électrique pour la commune

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'achat d'un véhicule PEUGEOT PARTNER ELECTRIQUE d'une puissance fiscale de 6 CV.

Ce véhicule électrique d'un montant de 24 895,24 € TTC vient remplacer le RENAULT KANGOO EXPRESS de 2003 qui est repris par le concessionnaire PEUGEOT CLARA AUTOMOBILES LA ROCHE SUR YON pour un montant de 2 195,24 €.

L'acquisition de ce véhicule s'inscrit dans la démarche « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. »

Le Pays Yon et Vie mène depuis de nombreuses années des actions de développement durable qui contribuent à lutter contre le réchauffement climatique et à s'inscrire dans la transition énergétique. Cette stratégie a permis au Pays d'être lauréat de l'appel à projets «Territoire à énergie positive pour la croissance verte», lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Une enveloppe de 500 000 € a été

attribuée aux projets qui s'inscrivent dans l'objectif de «Territoire à énergie positive», c'est à-dire un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Dans ce cadre, le Pays a lancé un appel à candidature notamment sur l'achat de véhicules électriques.

La commune de THORIGNY a répondu à l'appel à candidature « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (T.E.P.C.V.) » pour l'acquisition d'un véhicule électrique, et a signé la convention afférente.

La subvention du programme « T.E.P.C.V » s'élève à 10 000 €. Au final, avec les subventions et la vente du RENAULT KANGOO EXPRESS, ce nouveau véhicule sera autofinancé par la commune à hauteur de 12 700 € TTC.

• Eglise : devis signés pour le renforcement de la charpente du beffroi et pour les cloches

Des travaux de renforcement de la charpente du beffroi ainsi que la sauvegarde et la mise en sécurité des cloches de l'église vont être réalisés par l'entreprise GOUGEON à VILLEDOMER pour un montant de 14 938,80 € TTC.

Objet	Montant TTC
Renforcement charpente Beffroi	4 408,80 €
Sauvegarde des cloches	2 146,80 €
Mise en sécurité des cloches	8 383,20 €
Montant Total	14 938,80 €



Cloches et beffroi de l'église

AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

Conseil municipal du 14/12/2015

• 4^e classe : remises de pénalités pour les entreprises TURQUAND et BRIDONNEAU

Le Conseil Municipal a décidé d'exonérer des pénalités de retard du chantier de la construction de la 4^{ème} classe pour 2 entreprises : l'entreprise TURQUAND (lot n°7 « électricité ») et l'entreprise BRIDONNEAU (lot n°8 « chauffage, plomberie, ventilation »).

• Versement pour le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) à Fougeré

Le Contrat Enfance Jeunesse liant la commune de Fougeré, en partenariat avec Thorigny, à la CAF (Caisse d'allocations Familiales) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole), est arrivé à échéance le 31 décembre 2014.

Plusieurs réunions se sont déroulées en vue du renouvellement de ce contrat pour la période 2015/2018, afin d'y apporter quelques actions nouvelles. L'augmentation du temps de la Directrice a été validée ainsi que la mise en place éventuelle d'activités ponctuelles pour les 11/13-14 ans. Le Conseil Municipal a pris acte du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2015/2018 avec la CAF et la MSA en partenariat avec la commune de Fougeré pour une durée de 4 ans. La commune de Fougeré a reçu la somme de 35 973,63 € pour l'année 2014 versée par la CAF et la MSA. La commune de Fougeré doit reverser à la commune de Thorigny la part lui revenant = 12 688,04 €.

Conseil municipal du 11/04/2016

• Demande de subvention du centre de loisirs Fougeré-Thorigny pour l'accueil de Loisirs et pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

L'association « Familles Rurales : association Groupement accueil de loisirs Fougeré – Thorigny » gère l'accueil de Loisirs. Dans le cadre de la mise en place de la semaine des 4,5 jours elle assure la gestion des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.).

L'association Accueil de Loisirs Fougeré/Thorigny fait part d'une demande de subvention pour l'année 2016 d'un montant de 15 783,12 €. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.



VIE MUNICIPALE

Séances du conseil municipal

ORGANISATION TERRITORIALE

Conseil municipal du 14/12/2015

- **Groupement de commandes, marché de fournitures de signalisation et d'équipements de sécurité**

Le Conseil Municipal a accepté le principe du groupement de commandes concernant les fournitures de panneaux de signalisation et d'équipements de sécurité. Ceci afin de bénéficier de tarifs attractifs du fait de la massification des volumes d'achats.

Le groupement de commandes proposé sera constitué de 13 membres : La Roche-sur-Yon Agglomération, la Ville de La Roche-sur-Yon, la Commune de Mouilleron-le-Captif, la Commune d'Aubigny, la Commune de La Chaize-le-Vicomte, la Commune de Venansault, la Commune de Fougeré, la Commune de Nesmy, la Commune de Saint-Florent-des-Bois, la Commune des Clouzeaux, la Commune de Dompierre-sur-Yon, la Commune de La Ferrière, la Commune de Thorigny.

La procédure sera décomposée en 2 lots définis comme suit :

- Lot n° 1 - Signalisation de police, temporaire, équipements de sécurité, plaques de rue
- Lot n° 2 - Signalisation directionnelle et bi-mâts

La Roche-sur-Yon Agglomération est désignée comme coordonnateur de ce groupement de commandes.

Conseil municipal du 11/04/2016

- **Participation au Congrès des Maires : 31 mai ; 1^{er} et 2 juin 2016**

Le prochain Congrès des Maires de France se déroulera à Paris, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2016. Cette année, le maire sera accompagné de la 3^{ème} adjointe.

PERSONNEL

Conseil municipal du 14/12/2015

- **Information du temps de travail des agents du service technique.**

A compter du 1^{er} janvier 2016, les agents du service technique travailleront 35 heures par semaine, sur 4 jours. Un bilan sera fait après l'été.

Conseil municipal du 18/01/2016

- **Modification du régime indemnitaire**

Un nouveau dispositif indemnitaire, le RIFSEEP, (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) a été institué le 19 et 26 décembre 2015. Il annule et remplace les dispositifs antérieurs. Cette modification du régime indemnitaire doit être préalablement actée auprès Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion avant de pouvoir délibérer.

Conseil municipal du 07/03/2016

- **Personnel : modification du tableau des effectifs - Avancement de grade**

En raison d'un surcroît de travail au restaurant scolaire, il est nécessaire de modifier le temps de travail de deux postes d'agent technique 2^e classe avec, 2 heures de plus par semaine.

- **Personnel : Nouveau Régime Indemnitaire (RIFSEEP)**

Le nouveau dispositif indemnitaire, le RIFSEEP présenté lors du conseil municipal du 18 janvier 2016 a été acté par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion, par conséquent le Conseil Municipal valide la mise en place de ce nouveau Régime Indemnitaire.

Conseil municipal du 11/04/2016

- **Convention avec la Chaize le Vicomte : personnel communal**

La mise à disposition de deux agents municipaux de la commune de la Chaize-le-Vicomte auprès de la commune de Thorigny a été présentée au conseil municipal

Un agent municipal qui assurera les fonctions de responsable finances pour la commune de Thorigny. Un agent municipal qui assurera les fonctions de directeur général des services de la commune de Thorigny. Ils sont mis à disposition pour 52h/an chacun.

Cette mise à disposition fait l'objet de conventions avec la commune de la Chaize Le Vicomte. Le montant de la rémunération donnera lieu à un remboursement annuel à terme échu en fin d'année civile de la part de la commune de Thorigny.

Conseil municipal du 02/05/2016

- **Ajustement du temps de travail d'un agent technique 2^e classe**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a ajusté le temps de travail d'un agent technique 2^e classe.

Le conseil municipal a également, après en avoir délibéré et à l'unanimité, avancé les grades d'un agent au grade d'adjoint technique 1^{re} classe et d'un autre agent au grade d'adjoint administratif principal 1^{re} classe.

Tableau des effectifs

Poste	Nombre	Taux emplois	Pourvu	Equivalent temps plein
Services administratifs				
Rédacteur principal 1 ^{re} classe	1	1	1	1
Rédacteur	1	1	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	1	1	1	1
Total Services Administratifs	3		3	3
Services Techniques				
Adjoint technique principal 1 ^{re} classe	2	2	2	2
Adjoint technique 1 ^{re} classe	1	1	1	1
Adjoint technique 2 ^e classe	1	0,72	1	0,72
Adjoint technique 2 ^e classe	1	0,38	1	0,38
Adjoint technique 2 ^e classe	1	0,80	1	0,80
Total Services Techniques	6		6	4,90
Effectif total	9		9	7,90

VIE MUNICIPALE

Séances du conseil municipal



VIE ECONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

Conseil municipal du 18/01/2016 et du 08/02/2016

• Vote des budgets

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2015 du budget communal avec un excédent de 227 246,88 € en fonctionnement et un excédent de 245 181,35 € en investissement et décide d'affecter 3 117,00 € en fonctionnement et de capitaliser 224 129,88 € en investissement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2015 des budgets des lotissements « Les treilles » et le pâtureau II.

	Compte administratif 2015		
	Budget communal	Lotissement les Treilles	Lotissement le pâtureau II
Fonctionnement	227 246,88 €	615,00 €	-200,00 €
Investissement	245 181,35 €	0,00 €	-37 342,63 €

Le Conseil municipal approuve par 14 voix pour et 1 abstention, le budget communal équilibré à 707 360,00 € en fonctionnement et 680 700,00 € en investissement.

Ce budget tient compte des diminutions annoncées de dotations et prévoit une maîtrise des dépenses afin de permettre des économies.

2016	Budget principal	Lotissement les Treilles	Lotissement le Pâtureau II
Fonctionnement	707 360,00 €	175 407,43 €	140 937,96 €
Investissement	680 700,00 €	148 842,24 €	167 342,63 €

Conseil municipal du 07/03/2016

• Vote des taux d'imposition année 2016

Les taux 2016 sont votés avec une augmentation de 1,5% par rapport à 2015 pour les taxes d'habitation, foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties.

- Taxe d'habitation : 18,08 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,82 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,20 %

• Comptabilité : régie unique

Afin de faciliter la gestion des 4 régies de recettes pour les droits de place, des guides de randonnée, des photocopies et des locations de vaisselle, le regroupement des différentes régies en une seule et même régie va être effectué.

SECURITE

Conseil municipal du 11/04/2016

• Nouvelle convention avec le SyDEV pour un panneau signalétique - indicateur de vitesse : rue des Sables RD 36

Une convention a été signée en fin d'année 2015 avec le Sydev pour la réalisation d'une opération d'installation de panneau indicateur de vitesse, rue des Sables. D'un montant total de 2 246 € H.T., l'aide du Conseil Départemental était de 880 €, les 1 366 € H.T. restant étant à la charge de la commune.

L'aide du Conseil Départemental est désormais supprimée sur le programme des panneaux indicateurs de vitesse. Une nouvelle convention a donc été établie pour un coût total

des travaux de 3 210 € H.T. La participation demandée à la commune est de 2 247 € H.T., le solde étant pris en charge par le Sydev.





VIE MUNICIPALE

Salle polyvalente « Gustave BEIGNON »

Le dossier avance comme prévu et les travaux devraient débuter en octobre 2016.



La salle Gustave BEIGNON ne date pas d'hier. Construite dans les années 40 après la guerre, la salle paroissiale est aujourd'hui une salle de spectacle à laquelle est venue se greffer au début des années 80 la salle des fêtes.

Aujourd'hui, avec une demande croissante des usagers et le besoin pressant de mise aux normes, des travaux importants doivent être engagés.

C'est dans ce cadre que le dossier de réhabilitation de la salle Gustave BEIGNON avait été présenté au conseil municipal en octobre 2015.

Le projet global présente 2 espaces avec possibilité de mutualisation :

- Un espace « salle des fêtes »
- Un espace « salle de spectacle »

Ce projet présenté au conseil municipal du 15 octobre 2015 a été approuvé à 12 voix pour et 1 abstention.

Pour tenir le timing nous avons lancé dès fin octobre 2015 une procédure de mise en concurrence pour choisir un maître d'œuvre, un bureau de contrôle technique, un coordinateur de sécurité et une société de reprographie de documents, le tout dans le respect du code des marchés publics.

Après ouverture des 33 plis réceptionnés, nous avons sélectionné trois candidats :

- Le groupement représenté par le cabinet DGA (Cabinet BARRE/Economiste – SERBA/BET Structure – FIB/BET Fluides – ITAC/Acousticien)
- Le groupement représenté par le cabinet FONTENEAU (Cabinet ROUSSEAU/Economiste – SERBA/BET Structure – PICARD JORE/BET Fluides – ACOUSTIBEL/Acousticien)

- Le groupement représenté par le cabinet POCHON (Cabinet BARRE/Economiste – ESTB/BET Structure – FIB/BET Fluides – ITAC/Acousticien)

Suite à l'analyse des offres et après avoir audité les candidats, nous avons décidé, lors du conseil municipal du 14 octobre dernier, d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement représenté par le Cabinet POCHON pour un taux de rémunération de 8,95 % du montant des travaux s'élevant à 91 722,00 € HT.

Pour nous accompagner dans ce dossier, nous avons conventionné avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration de la salle avec trois missions :

- réalisation d'une étude de faisabilité pour 3 500 € HT.
- réalisation du programme pour 2 800 € HT.
- choix du maître d'œuvre pour 2 350 € HT.

Le plan de financement et l'avant-projet présenté au conseil municipal du 11 avril 2016 ont été approuvés à l'unanimité (ce budget sera ajusté au regard du résultat des appels d'offres) :

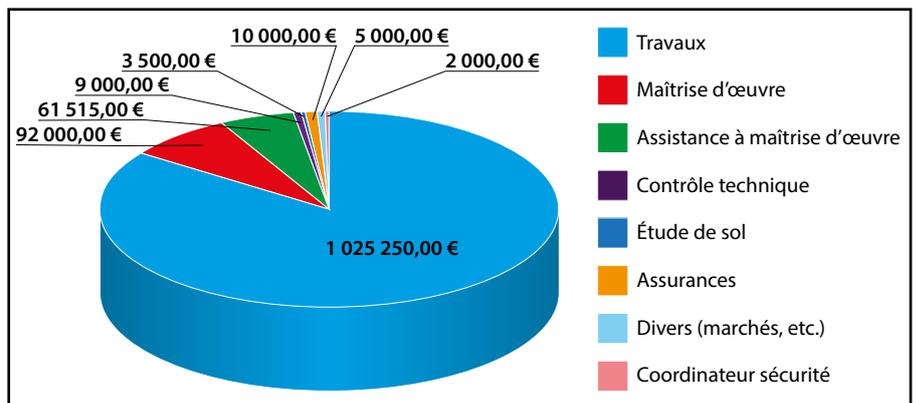
L'avant-projet définitif nous a été présenté au conseil municipal du 11 avril 2016.

Le projet finalisé consiste en la restructuration complète de la salle polyvalente actuelle avec pour objectif, une mise aux normes de l'établissement en matière :

- d'accessibilité
- de performance énergétique
- de performance acoustique.

Le hall bar et l'office existant actuellement en partie centrale des deux salles vont être démolis. Ces démolitions sont justifiées par l'état de vétusté du bâti actuel et permettront d'offrir une nouvelle distribution plus performante des deux salles.

Il est ainsi créé deux halls desservant chacun une salle (les halls sont représentés en bleu et en saumon sur le plan de



Plan de financement **PREVISIONNEL** – budget 2016
graphique des dépenses H.T. (La TVA s'élève à 241 653 €)

VIE MUNICIPALE



Salle polyvalente « Gustave BEIGNON »

distribution) avec sanitaires et services.

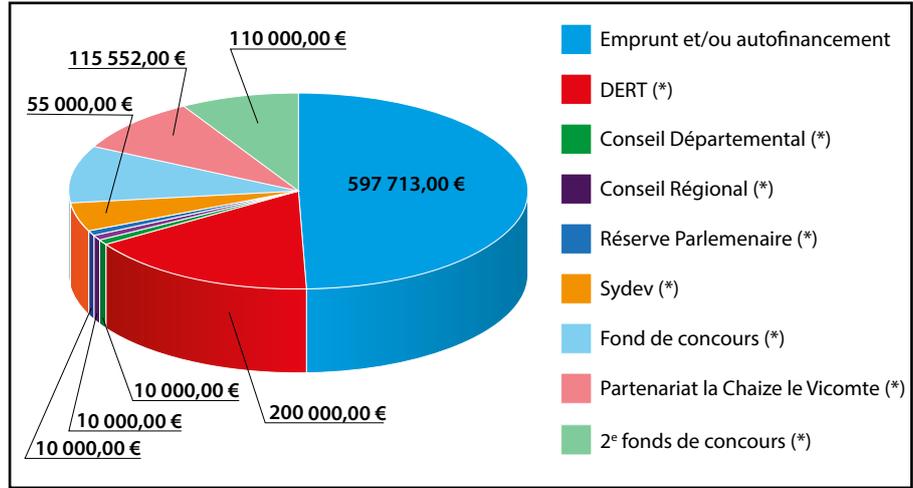
Ainsi la salle de spectacle bénéficie d'un hall d'environ 68 m². La configuration du deuxième hall d'une superficie de 85 m² permet la desserte de la salle des fêtes et selon les besoins de la salle de spectacle. Cette nouvelle distribution assurera la possibilité d'un fonctionnement indépendant de chaque salle.

Il est créé, en coulisse de la salle de spectacle un rangement et deux loges avec accès en façade arrière. Cette salle équipée de gradins escamotables permet d'accueillir 230 spectateurs assis.

La salle des fêtes est agrandie par l'arrière pour atteindre une superficie de 190m². Cette salle est en lien avec l'office et un grand rangement.

Le projet total se développe sur une surface de 925 m² au sol.

Le permis de construire va être déposé, les travaux devraient durer environ un an. Avant-projet définitif du plan de distribution de la salle polyvalente Gustave BEIGNON.



Plan de financement **PREVISIONNEL** – budget 2016
graphique des recettes H.T.





VIE MUNICIPALE

Restaurant scolaire



Jardin derrière notre restaurant scolaire

Notre restaurant scolaire accueille de plus en plus d'élèves. Agréé pour 92 enfants à la fois, celui-ci en accueille près de 120 répartis sur deux services.

Quelques adaptations ont été apportées temporairement, malgré tout, pour répondre aux difficultés rencontrées par

le personnel, les bénévoles et les usagers. La municipalité étudie un agrandissement d'environ 90 m²,

L'agence des services aux collectivités locales s'est vu confier la maîtrise d'œuvre. Elle nous a présenté une esquisse du projet sur laquelle le restaurant scolaire

s'agrandit sur le jardin à l'arrière du bâtiment actuel. D'une largeur de 6 m et d'une surface de 90 m² avec une plateforme indépendante répondant aux dernières normes, le coût de cette extension est estimé à 160 000 €. Une demande de subvention effectuée auprès de la préfecture est accordée pour un montant de 81 745 €. La livraison est prévue au mieux, avant la fin du premier trimestre 2017. En attendant, tout le personnel et les bénévoles continuent leur travail avec l'adaptation actuelle.



PLU

Plan local d'urbanisme

Notre commune disposait d'une carte communale qui permettait d'avoir des zonages constructibles et des zonages agricoles. Cette dernière n'étant plus adaptée à une gestion du territoire fine, comme on l'attend aujourd'hui, nous avons décidé de mettre en place un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

C'est un outil adapté aux besoins d'aujourd'hui qui va nous permettre de prévoir la gestion du territoire de notre commune en définissant plusieurs types de zonages en fonction des types d'activités.

Pour mettre en place ce PLU, nous avons choisi de travailler avec le cabinet TOPOS. Une commission a été mise en place. Elle est composée du Maire, des adjoints et de quelques conseillers. Nous nous réunissons une fois par mois pendant toute la durée d'élaboration du PLU, qui devrait ainsi voir le jour d'ici 2 ans.

Ce Plan Local d'Urbanisme devra contenir :

- un rapport de présentation qui permet de comprendre le contexte territorial, le projet d'aménagement retenu et les règles fixées.
- un PADD (projet d'aménagement et de développement durable) qui expose les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.
- un règlement graphique et écrit : la commune est divisée en plusieurs zones (constructibles et à construire à Moyen Terme et à Long Terme, artisa-

nale, agricole, naturelle et forestière). Le règlement précise pour chacune des zones définies dans le document graphique, les dispositions réglementaires applicables.

- les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) qui exposent la manière dont nous souhaitons mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou secteurs de notre territoire. Elles doivent être établies dans le respect des orientations générales définies au PADD.
- les Annexes comprennent un certain nombre d'indications ou d'informations reportées pour information dans le PLU et notamment les servitudes d'utilité publique liées au Patrimoine, aux infrastructures de transport, les plans de prévention des risques, les zones d'aménagement concerté où les zones où un endroit de préemption publique s'applique, les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Une première réunion a eu lieu en Avril. Le cabinet TOPOS nous a présenté les éléments importants du diagnostic par thématique (environnement naturel, ressources du territoire, aménagement et équipement, transport et déplacement, démographie, tourisme et loisirs, habitat). L'objectif de cette réunion était de proposer de transcrire les enjeux dans le PADD ainsi que les traduire dans les pièces du PLU, également engager une réflexion sur les zones de développement. Dans les semaines qui viennent, nous allons devoir réfléchir à ce que nous voulons ou ne voulons pas pour notre commune, à ce que nous voulons ou ne voulons pas laisser à nos enfants, quel paysage communal nous souhaitons pour eux...

Notre PLU devra également tenir compte des consignes données dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Yon et Vie qui est actuellement en cours d'élaboration.





Nous sommes tous concernés par la sécurité !

La sécurité routière d'abord :

- Installation d'un nouveau panneau indicateur de vitesse sur la route de La Chaize le Vicomte. Un troisième panneau sera prochainement installé route des sables. Ces panneaux pédagogiques efficaces, nous font tous ralentir aux entrées du bourg.
- Les abords des écoles, route de Saint Florent des Bois, sont particulièrement sensibles, aussi des inscriptions au sol invitant à ralentir pour nos enfants ont été réalisées.

- Des coussins berlinois seront installés route de la Chaize Le Vicomte près du passage pour piétons à la sortie du stade de football.

Sécurité des biens et bâtiments ensuite :

- Pose d'un rideau roulant métallique entre la salle du conseil et les bureaux de la mairie.
- Avec l'adhésion de notre commune au programme « voisins vigilants », un panneau à l'entrée de la commune a été apposé sous le panneau d'entrée de commune.



Transport

Du 2 avril au 30 juillet 2016

Au départ de Thorigny... Prenez le bus ! avec impuls'yon. Du lundi au samedi, profitez des 2 allers-retours quotidiens !

Pour vos trajets ponctuels

- Ticket à l'unité..... 1,30 €*
(valable 45 mn et permettant une correspondance)
- Ticket journée..... 3,20 €*
(valable une journée sans limite de correspondance)
- Pack de 10 voyages..... 10,90 €*

Acheté à l'Espace impuls'yon ou auprès d'un dépositaire et chargé de carte impuls'yon

Pour vos trajets fréquents

Voyager en illimité avec nos abonnements !

- Abonnement mensuel 24 € ou 33 €**
- Abonnement annuel 199 € ou 305 €**

*tarif au 25/08/2014

** si vous avez respectivement - 26 ans ou + 26 ans

Au départ de Thorigny et de Fougeré
Prenez le Bus !
avec impuls'yon
Du 4 avril au 30 juillet 2016

Du lundi au samedi, profitez des 2 allers-retours quotidiens !

HORAIRES

du lundi au vendredi

THORIGNY - PLACE DE L'EGLISE	08:00	13:30
THORIGNY - LA METRIERE	08:03	13:33
FOUGERE - PLACE DE L'EGLISE	08:10	13:40
FOUGERE - LA PELONNIERE	08:14	13:44
LA CHAIZE LE VICOMTE - MAIRIE	08:20	13:50
Depart de la ligne 'M' vers la Roche-sur-Yon*	08:22	13:52
Arrivée de la ligne 'M' sur la place Napoléon*	08:25	13:55
Depart de la ligne 'M' de la place Napoléon*	12:30	18:00
Arrivée de la ligne 'M' en provenance de la Roche-sur-Yon*	12:35	18:05
LA CHAIZE LE VICOMTE - MAIRIE	12:45	18:15
FOUGERE - LA PELONNIERE	12:49	18:19
FOUGERE - PLACE DE L'EGLISE	12:56	18:26
THORIGNY - LA METRIERE	13:00	18:30
THORIGNY - PLACE DE L'EGLISE	13:05	18:35

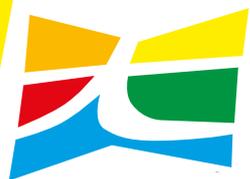
le samedi

THORIGNY - PLACE DE L'EGLISE	07:50	14:05
THORIGNY - LA METRIERE	07:53	14:08
FOUGERE - PLACE DE L'EGLISE	08:00	14:15
FOUGERE - LA PELONNIERE	08:04	14:19
LA CHAIZE LE VICOMTE - MAIRIE	08:10	14:25
Depart de la ligne 'M' vers la Roche-sur-Yon*	08:12	14:27
Arrivée de la ligne 'M' sur la place Napoléon*	08:15	14:30
Depart de la ligne 'M' de la place Napoléon*	12:35	17:55
Arrivée de la ligne 'M' en provenance de la Roche-sur-Yon*	12:40	18:00
LA CHAIZE LE VICOMTE - MAIRIE	12:50	18:10
FOUGERE - LA PELONNIERE	12:55	18:15
FOUGERE - PLACE DE L'EGLISE	13:00	18:20
THORIGNY - LA METRIERE	13:07	18:27
THORIGNY - PLACE DE L'EGLISE	13:10	18:30

* Les horaires de la ligne V présentés sont susceptibles d'être modifiés à compter du 11 juillet 2016.

impuls'yon
LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION
GRUPE RATP Ry

www.impuls'yon.fr



VIE CIVIQUE

État Civil 2015 / 2016

NAISSANCES 2015

Solène JOUIN	6 impasse des Mésanges	08 février
Eden CAREIL	7, L'Oiselière	13 février
Camille GUYAU	« Les Chaumes »	14 février
Lilou JOUBERT	7 rue des Vignes	01 mars
Simon RAVON	34 rue des Treilles	06 mars
Loïs POUPEAU	4 rue Ménilmontant	31 mars
Lorenzo DEWEVRE	2 rue des Châtaigniers	13 mai
Cyan SAVINAUD	4 rue du Pâtureau	21 juin
Aaron HILLION	8 La Combe	05 juillet
Jules AUBIN	13 rue des Artisans	10 juillet
Éthan GUERARD	7 Le Russet	10 juillet
Kylian VAUDÉ	3 impasse du Prieuré	10 août
Tom DE SANCTIS	1 La Bossardière	31 octobre
Aloïs COUTURIER	11 Le Puits Pellerin	07 novembre

NAISSANCES 2016

Colin TESSIER	33 rue du Pont du Frêne	19 février
Eliott GALIPAUD	24 Le Grand Poiron	12 avril

Nous ne publions que les naissances pour lesquelles nous avons obtenu une autorisation.

MARIAGES 2015

Emmanuel DULIEU et Aurélie DAURE	12bis rue du Barrage (domiciliés à Ste Hermine)	25 juillet
Jérémy FORESTIER et Marina OUSTRIC	13 Le Puits Pellerin (domiciliés à Villenouvelle)	08 août
Gilles CAPELLA et Martine COCHARD	3 impasse des Rosiers	12 septembre
Gilbert COLLIGNON et Marie-Christine L'HÔTE	4 La Martinière	21 novembre

MARIAGES 2016

Emmanuel LANDRIN et Ghislaine GATEAU	32 La Métrière	26 mars
--------------------------------------	----------------	---------



DÉCÈS 2015

Gilles PAILLAT	« La Loge »	21 mars
Lucien RAIFFAUD	5 rue du Barrage	31 mai
Francis DREVIN	3, La Grange du Bois	02 juillet
Marc BINET	16 Le Lavaud	19 juillet





Demandes d'urbanisme autorisées en 2015

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom, prénom du pétitionnaire	lieu des travaux	nature des travaux
J. BOURDIN et E. GERNIGON	42 La Métrière	Maison individuelle
F. JOUIN et C. LE GALL	6 impasse des Mésanges	Extension maison individuelle
F. ROCHEREAU et M. FAUCHARD	5 impasse du Ruisseau	Extension maison individuelle
Geoffrey et Stansysia FORTIN	17 rue des Treilles	Garage
E. DULIEU et A. DAURE	9ter rue des Rosiers	Maison individuelle
SCI Les Violettes	Rue de la Forêt	Local artisanal + maison
EARL L'ENVOL	Le Bois au Duc	Hangar
Davy BIRE	7 impasse du Ruisseau	Véranda
M. GALIPAUD et C. POULAILLEAU	24 le Grand Poiron	Abri voiture et bois
Carmen GENDRE	11 rue du Pâtureau	Maison individuelle
Hervé et Anita GUYAU	9 rue du Barrage	Rénovation de l'ancienne école
Olivier MOREL	Le Petit Jarry	Aménagement intérieur
Mickaël CORMIER	1 impasse du Ruisseau	Aménagement du garage
François GREAUD	Le Bois au Duc	Transformation de la grange en habitation
GAEC LE LEVER DU JOUR	Le Champ du Moulin	2 hangars et panneaux photovoltaïques

TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE

Nom, prénom du pétitionnaire	lieu des travaux	nature des travaux
Pascaline TURPIN	4 L'Oiselière	Panneaux photovoltaïques
Société EVA	12 place des Terrasses	Panneaux photovoltaïques
Christiane RIALLAND	12 La Métrière	Préau
Thomas GUYAU	33 rue des Treilles	Clôture
Philippe LEFORT	28 Le Puits Pellerin	Panneaux photovoltaïques
John GUEDON	3 rue Ménilmontant	Piscine
Cédric RAVON	34 rue des Treilles	Clôture
Mathieu SOULARD	2 rue Ménilmontant	Clôture
Tiburce ROBINEAU	5 La Combe	Vélux
Alain MOUSSEA	17 Le Lavaud	Clôture
Jean-Yves GALIPAUD	31 Impasse du Pressoir	Panneaux Solaires
Jean-Pierre COREST	1 rue du Russet	Abri de jardin



VIE ASSOCIATIVE

Les Cowboys Billard Thorigny

C'est une très belle saison 2015-2016 pour le club de billard. Le club évolue bien et participe à de nombreux tournois. 4 catégories s'y côtoient et toutes évoluent au niveau départemental. En terminant aux toutes premières places des compétitions départementales, 2 équipes ont décroché leur sésame pour la « finale des champions » organisée à GIEN dans le LOIRET. La catégorie espoir a participé au « trophée Vendéen ». Sur 32 inscrits, Jessy MONTASSIER termine 7^e, Jule BABIN 9^e, Maxence FRUCHET 11^e, Alexy CORMIER 12^e, Baptiste RAGUENEAU 17^e, Amaury HAMEL 22^e et Titouan BELLANGER 24^e. Parmi les adultes Alexis FRUCHET s'y est illustré en se classant 3^e de la compétition. Le club participe également à la coupe de France et la coupe de Vendée dans laquelle « les cowboys 2 » sont actuellement en finale. Celle-ci se jouera le 4 juin 2016.

Cette année Les Sables d'Olonne accueillait « l'OPEN NATIONAL ». Malgré de belles bagarres, Alexis CORMIER perd en quart de finale dans la catégorie espoir. Dans la catégorie adultes, Kevin GUIBOT perd en quart de finale, Vincent CORMIER perd en 16^eème tout comme Alexis FRUCHET.

Le club organise et accueille aussi des compétitions. D'ailleurs, les 29, 30 avril et 1^{er} mai dernier, le club de billard était en pleine effervescence organisant trois jours consécutifs de compétitions. Celles-ci réunissant près de 190 joueurs expérimentés ont débuté le soir du vendredi 29 avril, par l'OPEN de billard. Avec 26 participants, la compétition adultes a été remportée



par Yann MONTASSIER et comptait 19 inscrits. La compétition espoir comptait 7 inscrits et a été remportée par Jules BABIN.

Le samedi a laissé la place à deux types de tournois. Le premier tournoi se jouant en triplettes a réuni 29 équipes. Le second tournoi, en individuel, a réuni 19 joueurs.

Le dimanche était réservé aux tournois D1/D2 et au niveau national. Avec 54 participants le tournoi D1/D2 est une belle réussite, tout comme le tournoi national qui a réuni 24 compétiteurs.

Le club, fier de ces trois jours de belles rencontres, remercie tous les participants et plus particulièrement, les adhérents, les bénévoles, les sponsors et la municipalité.

Le club vous donne rendez-vous le 17, 18, 19 mars 2017 pour un nouvel OPEN. Le club participe aussi à l'autocross program-

mé le dimanche 28 août 2016 en assurant le bar et la restauration.

Le club organise une bourriche pour le début de l'année 2017. Le tirage au sort de la bourriche sera réalisé à l'occasion du prochain « OPEN » organisé par le club les 17, 18, 19 mars 2017. Compte tenu des travaux de la salle Gustave BEIGNON, cet OPEN pourrait se jouer dans la salle de la Chaize Le Vicomte.

Contact :

Tél. : 06 50 43 91 90

Facebook : [billard thorigny les cowboys](#)

Site internet : <http://cowboysthorigny.wix.com/lescowboys>

AGREP

Association de Gestion du Restaurant des Ecoles Primaires



Le dimanche 6 mars dernier, la salle « Gustave BEIGNON » accueillait la 2^e édition du concours de chants. Organisé par l'association du restaurant scolaire AGREP, cet évènement dynamique et peu onéreux (2 € l'entrée) est empreint de convivialité, de simplicité et de sympathie. C'est un moment important pour l'association qui a toujours besoin de bénévoles pour maintenir un service de qualité pour les enfants de la commune.

Pour les chanteurs amateurs, c'est l'occasion de chanter devant un public et partager avec lui leur talent et bien souvent leur passion.

La recette est réussie puisque pour la deuxième année consécutive, la salle « Gustave BEIGNON » s'est remplie des spectateurs enthousiastes venus apprécier la qualité des chanteurs amateurs.

C'est devant ce public, votant pour son chanteur préféré et appuyé par un jury de professionnels composé de professeurs de chant, chanteuses ou directeur de cabaret, que 25 amateurs se sont produits lors de cette édition 2016.

Le concours est organisé autour de trois catégories. Dans la catégorie « Junior », 6 jeunes de 8 à 16 ans ont soumis leur talent aux votes de la salle. Avec la chanson « tous les cris, les SOS » de Daniel BALAVOINE, Romain MINARD a réuni le plus grand nombre de vote et a

remporté cette catégorie.

La catégorie « Groupe » a réuni 11 participants. Anaïs Arnt et son amie Marie ont remporté en « Duo » cette catégorie sur le titre « Maman » de Louane.

La catégorie « Adulte » ouverte au plus de 17 ans a réuni 8 chanteurs et a été remportée par Clara Martinet sur le titre « Le tunnel d'or » de Aaron.

Pour le plus grand plaisir du public et des chanteurs amateurs, le concours s'est terminé par un mini concert donné par les deux chanteuses du jury.

Rendez-vous en 2017 ?

Contact AGREP :

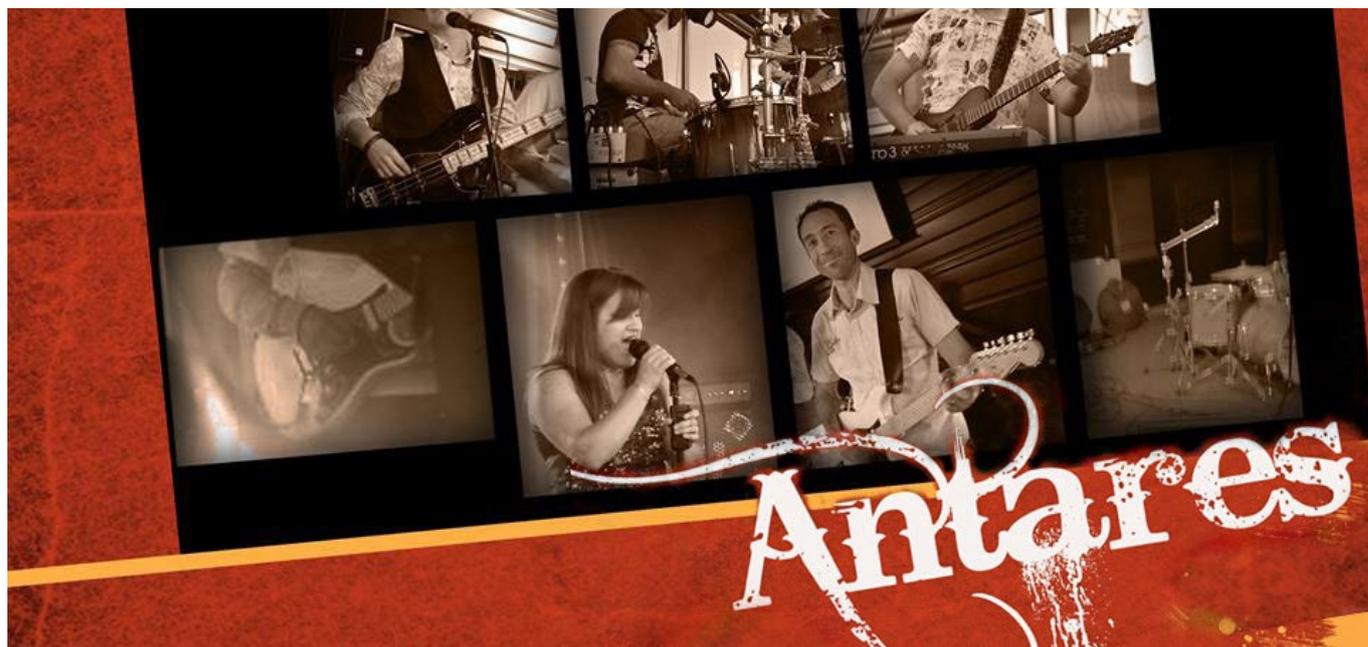
23 rue des Sables 85480 THORIGNY

Téléphone : 02-51-07-22-05

Courriel : restaurant.scolaire.thorigny@gmail.com

VIE CULTURELLE

Fête de la Musique



C.A.P (CULTURE, ANIMATION, PATRIMOINE) se lance dans une nouvelle aventure, cap sur la musique. Certains membres passionnés de musique ont su communiquer leur enthousiasme au

point que cette nouvelle manifestation verra le jour le vendredi 24 juin prochain. Cette 1^{re} édition se veut fédératrice !

L'objectif premier est d'animer la commune, proposer quelque chose de nouveau, mais surtout rassembler toutes les générations

autour d'un même thème « la musique ». Outre une animation musicale, nous souhaitons proposer une soirée complète, pour cela un repas en plein air « ambiance guinguette » sera servi place de l'église dès 19h30.

La programmation très éclectique, débutera vers 19h30 avec les lauréats du concours de chant organisé par l'agrep en mars dernier, leur permettant de pouvoir partager leur goût et surtout leur plaisir de chanter.

La soirée se poursuivra avec « la chorale vesprée » chanteurs amateurs amoureux du chant certains venant de Thorigny et d'autres de Fougéré.



LESLIE CORDES un duo acoustique composé de Céline et David Lacroix, succédera aux jeunes chanteurs en herbe. Le choix musical éclectique a pour but de sensibiliser un large public et offrira l'opportunité aux musiciens D'ANTARES, de formation pop rock, de faire chanter le public en reprenant des morceaux musicaux divers. La soirée se terminera à une heure avancée par la formation « LES COPAINS DES BOIS ». Ce groupe auteur compositeur interprète nous emportera dans un univers rythmé et festif autour de la chanson française.

Cette première édition de la fête de la musique se déroulera le vendredi 24 juin sur la place de l'église à partir de 19h. C.A.P vous invite à venir partager en famille ou entre amis une soirée musicale qui se veut conviviale et festive.

Contact :

Président : Hervé GUYAU
Pour réservation de matériels :
Michel MACQUET - Tél. : 02 51 09 22 87





VIE SPORTIVE

MCI (Moto Club Innovation)



Le motocross se porte bien en Vendée avec 16 circuits, il est le deuxième département de France après l'Ille et Vilaine. Et le MCI Thorigny en profite, il continue son évolution et la modernisation de ses infrastructures.

Tout d'abord, le club a changé de nom, le Moto Club Innovation est devenu le MCI Thorigny. Ce changement était important pour les organisateurs afin d'associer la commune de Thorigny à toutes les activi-

tés du Club et de ses pilotes.

Désormais, chaque pilote lors de ses déplacements et inscriptions aux courses, dont certaines au Championnat de France, représente le club et notre commune : une belle publicité.

Son équipe d'une soixantaine de bénévoles motivés ne cesse de travailler à l'amélioration de notre club et peut compter sur de nombreux partenaires : commerçants, artisans, entreprises (beaucoup sont

de Thorigny, Saint Florent des Bois et la Chaize le Vicomte).

Mais le premier des partenaires est la municipalité de Thorigny accompagnant tous les projets du club.

En 2015, le club a réalisé son nouveau circuit, entièrement repensé et remodelé : un travail de 8 mois. Et le résultat est à la hauteur du travail fourni : un circuit avec un nouveau départ, nouveau sens, nouveaux sauts et plus long.





En effet, ce circuit long de 1375 mètres homologué sans réserve par la préfecture et la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) permet à 43 pilotes de prendre le départ le jour de la course : spectacle assuré !!

Le circuit du Mci Thorigny est l'un des plus long du département et s'inscrit dans un cadre naturel magnifique.

Avec ce nouveau circuit, sous les nouvelles couleurs de la FFM, l'équipe du Mci Thorigny a organisé le 1er mai certainement son plus bel événement.

Côté sportif, 354 pilotes sont venus à Thorigny s'affronter lors de 31 courses pour disputer le nouveau Championnat de Vendée. Une énorme journée rythmée sans incident majeur par la direction de course. On pouvait voir les Minicross (- de 12 ans), les espoirs 85 cm³, les Mx1 et Mx2 (sénior) et les quads.

Et surprise ! Ce sont trois jeunes du club qui montent sur le podium en catégorie Espoir Benjamin 85 cm³ : Romain Poitevineau, Lilian Texier et Mao Gerbaud. Le résultat d'un club qui investit beaucoup dans la jeunesse et la formation.

Le club, en 2016, compte 61 pilotes dont 20 de moins de 18 ans, c'est l'avenir et une progression de 90 % par rapport à 2015.

Côté festif, la course motocross de Thorigny a dépassé tous les espoirs. 1500 spectateurs sont venus le 1er mai. Une affluence record qui a mis à mal les infrastructures de notre "petit" club et la bonne visibilité du circuit et des courses.

Mais "cerise sur le gâteau", Albert Séguinot, 3 fois champion de France de parachutisme de précision, a sauté de l'Ulm d'Henri Gréaud et atterri sur la



pelouse du Mci Thorigny avec le trophée de la Super Finale.

Il s'agit d'une belle et nouvelle expérience pour les organisateurs qui prépare déjà la course 2017. Grâce à l'appui des agriculteurs voisins, un nouvel espace public sera disponible l'année prochaine face au circuit.

La course Motocross 2017 promet encore de nouvelles surprises !

Notre club, maintenant affilié à la FFM, vient également d'intégrer de nouveaux pilotes "Enduro" dont Antoine Blanchard courant pour le Championnat de France ENDURO avec les couleurs du Mci Thorigny.

Grâce à cette nouvelle section "Enduro", le club va organiser une course d'endurance le 25 septembre autour du site du Mci Thorigny à la Marinière. Il s'agira d'une course de 2 heures par pilote ou 4 heures par équipage sur un circuit d'environ 6 kilomètres.

Une nouvelle course d'un niveau régional qui accueillera des pilotes d'un niveau national voir international, l'entrée sera gratuite pour le public.

Le club sera également représenté au

Championnat de France de course sur Sable dont l'Enduropale du Touquet avec ses deux pilotes Antoine et Quentin Rigau-deau.

En catégorie Espoir (- de 16 ans), en ligue régionale et inter-ligue, Evan Lhommedé, Océane Martineau, Romain Poitevineau et Lilian Texier représenteront nos couleurs.

Vous pouvez suivre et réagir à l'actualité et les événements du club sur sa page et son profil facebook : Mci Thorigny.

Contact :

Kévin GUIBOT

Site internet : <https://sites.google.com/site/motocrossthornigny/terrain>

Facebook : Mci Thorigny

Courriel : mcithornigny@gmail.com



VIE SPORTIVE

Challenge Thomas VOECKLER

Trophée Gustave BEIGNON



Le cyclisme était à nouveau à l'honneur toute cette journée du 21 mai dernier avec le départ de la 17^e édition de la désormais légendaire course cycliste « trophée Gustave BEIGNON ».

80 équipes et près de 400 cyclistes étaient présents.

Les bénévoles bien rodés depuis de nombreuses années étaient épaulés par le CREF Cyclisme Pays de Loire, avec le concours du CD 85, et des clubs de La Roche Vendée Cyclisme, Vendée U Pays de Loire de l'AC Fougeré. Les bénévoles n'ont pas failli à leur tâche et grâce à eux nous avons assisté encore une fois à un spectacle magnifique sur les routes de notre campagne.

Le trophée Gustave BEIGNON a pris son départ dès le matin vers 9h30. Le circuit filant de Thorigny vers Château-Guibert passant par la Mainborgère pour revenir sur notre commune est composé d'une première boucle de 12.6 km et d'une seconde boucle de 8.7 km. Au total les coureurs ont parcouru de 63,9 km à 72,6 km selon les catégories.

L'après-midi consacrée aux contre la montre par équipe du challenge Thomas VOECKLER a débutée vers 14h30 avec le contre la montre par équipe minime. Le contre la montre minime se dispute par équipe de trois coureurs et file sur 10.6

km sur la route de la Chaize-Le-Vicomte avant de revenir par les villages « Le Bois aux Ducs » et « Le Grand Poiron » pour revenir dans le bourg de Thorigny. Le contre la montre par équipe cadet a débuté vers 15h10. Il se dispute par équipe de 4 coureurs sur un circuit de 23.7 km. Partant du bourg de Thorigny, il traverse tour à tour les bourgs de la Chaize-Le-Vicomte et Saint-Florent-des-Bois. Le dernier contre la montre ouvert aux

équipes junior a pris son départ vers 16h15. Il se dispute par équipe de 4 coureurs sur un circuit de 41 km. Partant du bourg de Thorigny il traverse successivement les bourgs des Pineaux, de Bournezeau, Thorigny, la Chaize-Le-Vicomte, Saint-Florent-Des-Bois pour finir dans le bourg de Thorigny.

Merci à tous pour cette belle journée de cyclisme.



VIE ASSOCIATIVE

UNC - AFN - Soldats de France



La cérémonie du 8 mai a vu Gérard Lorieux, décoré de la croix du combattant, Michel Poiraud, Alain Bordage, décorés au titre de reconnaissance de la Nation.



Contact :

Secrétaire :

Daniel DUBOIS - Tél. : 06 88 21 48 11
5 rue du pont du frêne 85480 THORIGNY
Courriel : daniel.dubois7@bbox.fr

Le foyer des jeunes



Samedi 16 avril 2016, le Foyer des jeunes de Thorigny a eu le plaisir d'organiser sa 29ème soirée annuelle. A chaque année son thème et cette fois, les jeunes

adhérents du foyer ont concocté le repas, la décoration et l'animation sur le thème des "années 20".

Cette soirée est une réussite, tant par le repas que par les animations et nous pouvons souligner un bénéfice suffisant pour permettre à l'association de financer une partie de la sortie au Parc Astérix le samedi 21 mai. Le Foyer des Jeunes organise des soirées à thème depuis 1987 et organisera donc sa 30ème soirée en 2017. Le bureau de l'association commence déjà à réfléchir à l'organisation et au repas. Les travaux de la salle Gustave BEIGNON débutant en octobre 2016, la soirée sera organisée aux beaux jours, en extérieur pour une belle fête d'anniversaire. Vous y êtes toutes et tous invités, anciens adhérents ou pas !



Contact :

Florine MAZOUÉ - Tél. : 06 43 05 67 08
Isabelle MAZOUÉ - Tél. : 06 88 21 34 95
Courriel : foyerdesjeunes.thorigny@laposte.net
Page Facebook : <https://www.facebook.com/foyer.jeunes.thorigny?fref=ts>

